



Monsieur Fernand Etgen Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 13 janvier 2023

Concerne: Heure d'actualité

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 (1) du Règlement de la Chambre des Députés, notre groupe politique souhaiterait demander une heure d'actualité pour discuter de l'organisation du travail.

Le monde du travail a été profondément bouleversé par la pandémie de Covid-19. Lors de cette heure d'actualité, nous aimerions donc discuter de cette nouvelle organisation du travail.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Martine Hansen

Co-Présidente du groupe politique CSV

Gilles Roth

Co-Président du groupe politique CSV

Marc Spautz Député